

CHSCT DU 7 MAI 2020 en audioconférence

Présents pour l'administration

MME GABELLE Présidente
Mme LECHEVALIER, M CARIZEY,
M DEVOS, M PEYRIGOT Remplaçant de l'assistant de Prévention
MME FROMENT Remplaçante de la secrétaire animatrice
Mme BRIANCHON CHAMPAGNE INSEE

Invités de droit

Mme BLACQUART ISST
Mme RABBIA Assistante sociale
Mme REBIERE Medecin de prévention

Représentant du personnel Membres du CHSCT

- Solidaires 2 titulaires 1 suppléants
- CGT 1 titulaire – 1 suppléant
- FO 1 titulaire – 1 suppléant
- CFDT/CFTC 1 titulaire – 1 suppléant

Experts

Les secrétaires de chaque syndicat

Pour rappel : une fois par semaine depuis le 7 avril, les représentants du personnel membres du CHSCT et les secrétaires départementaux représentants les OS ont participé aux audioconférences afin de faire un point sur ce qui a été mis en place par la Direction et les évolutions à venir.

Les membres du CHSCT ainsi que vos représentants syndicaux ont bien sûr à chaque fois fait remonter vos demandes et vos inquiétudes

En vue du dé-confinement prévu le 11 Mai un CHSCT a été réuni en urgence dans le cadre de l'article 3 du règlement intérieur du CHSCT

Ouverture de l'audioconférence 14H

Mme GABELLE lors de ce CHSCT nous a donné les informations suivantes :

Reprise d'activité dans les services

La reprise d'activité se fera progressivement. La semaine du 11 mai sera une semaine Test. Tous les chefs de services ont participé à une audioconférence, le mardi 5 après-midi et le jeudi 7 au matin pour la reprise d'activité. Il leur a été indiqué d'appeler tous les agents.

- Si service n'a pas trop de travail : les collègues sont invités à rester chez eux en ASA tant que tous les travaux nécessaires à la sécurité de chacun ne sont pas terminés, mais restent mobilisables pour leur service ou pour en aider un autre
- Le télétravail reste une priorité Mme la Président nous indique que 20% des agents sont équipés en télétravail (soit environ 120 agents)
- Les personnes ayant des enfants en bas âge peuvent rester chez eux en ASA
- Les personnes fragiles (par ex souffrant d'Affection Longue Durée) ont été ou seront contactées individuellement par le médecin de prévention pour savoir si elles peuvent reprendre et dans quelle condition. Mme REBIERE médecin de prévention nous informe qu'il lui reste très peu d'agents vulnérables à contacter (environ une quinzaine)

Il est rappelé que chacun devra respecter les gestes barrières.

Des masques ont été achetés par la direction et par le CHSCT et d'autres ont été commandés auprès de la préfecture pour la DDFIP, DIRCOFI et L'ESI..

Des parois en plexiglas ont été commandées financées par la DDFIP et le CHSCT et seront mises en place dans les bureaux où plusieurs collègues sont installés et à l'accueil de chaque Centre des Finances Publiques.

La direction nous indique disposer de suffisamment de gel hydroalcoolique mais manque de contenant pour la distribution. Un appel a été lancé par mail pour que chacun amène des flacons individuels

Le médecin de prévention rappelle les 2 principes fondamentaux des gestes barrières :

la distanciation et le lavage des mains.

Il n'y a « contact » que lorsque la distance est inférieure à 1m et d'une durée de plus de 15 mn.

Il est rappelé également que l'utilisation des ventilateurs dans les bureaux ne seront pas recommandés !

La direction indique qu'elle ira dans chaque service pour rencontrer les agents

Une note émise par le secrétariat général sur les bonnes pratiques « Je travaille au bureau dans le cadre du plan de reprise d'activité » va être diffusée

La Cantine

La cantine sera réouverte dès le mardi 12 mai . Tout a été mis en place pour respecter l'hygiène et pour la sécurité des agents. Une note sera diffusée par mail et mise en ligne sur Ulysse 87 pour expliquer le nouveau fonctionnement de la restauration.

L'autorisation exceptionnelle pour manger sur son poste de travail est prolongée.

L'utilisation des cafétérias, salle de convivialités, doivent être soumises aux règles strictes d'hygiène et aux respects des gestes barrières.

Questions RH

La note concernant la perte de jours de congés pendant le confinement est sortie mais des précisions sont en attente.

Le décalage est confirmé sur Ulysse nationale pour les mutations. Les CAP ne seront plus tenues mais la direction rappelle aux syndicats qu'elle tiendra compte des infos qu'ils leur transmettront. Il est rappelé que les agents doivent réfléchir dès à présent pour leurs vœux locaux car les délais seront très courts.

Les recours concernant les notations vont être repoussés car la campagne n'est pas terminée.

Les jours de report de 2019 non pris avant le 30 avril 2020 seront reportés ou mis sur le compte épargne temps

Dans le cadre de la reprise d'activité, il sera possible d'adapter les horaires en fonction des transports ou des horaires des enfants à nouveau scolarisés.

L'accueil des agents stagiaires est repoussé au 2 juin.

Campagne IR

L'accueil au public sera FERME seul celui de la trésorerie du CHU continuera d'être assuré.
Modalité d'accueil distant pour la campagne IR comme pendant le confinement (Email + téléphone)
Un accueil physique pourra être proposé mais uniquement en cas d'absolue nécessité et sur prise de RDV réception en box dédié avec mesures de sécurité renforcées.
Un communiqué de presse va être diffusé par la direction
Les jeunes en service civique ne reviendront pas mais leur contrat n'est pas suspendu. L'accueil des nouveaux est repoussé
Les messages téléphoniques des SIP vont bientôt être mis à jour
Si des mails/courriels comportent des paroles insultantes envers les agents : faire une fiche de signalement

INSEE

$\frac{3}{4}$ des agents sont en télétravail et viennent 1 fois par semaine dans les locaux de l'INSEE
du 11 mai au 2 juin la reprise se fera dans les respects des règles d'hygiène mais la continuité du télétravail est privilégié.
Le retour sur le lieu de travail sera très progressif, il est préconisé 15% de présence soit 9 agents

Les membres du CHSCT ainsi que les secrétaires de chaque organisation syndicale seront conviés à une audioconférence en fin de semaine pour faire un point sur la reprise d'activité.

Fin de la séance à 16H20